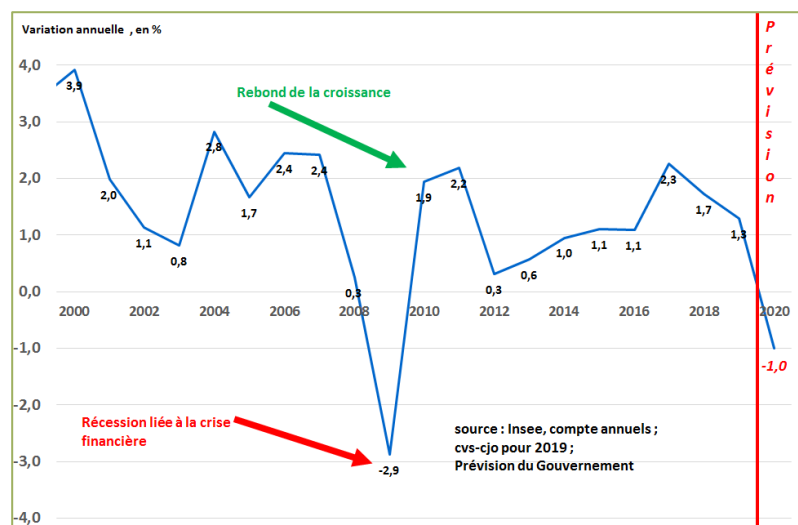


IMPACT MACROECONOMIQUE POTENTIEL DU Covid-19 (Coronavirus) SUR LA FILIERE FORET-BOIS FRANÇAISE

La crise sanitaire mondiale liée au Coronavirus affecte durement les marchés financiers et la transmission du choc à l'économie réelle est déjà en œuvre. Les effets de la pandémie pénaliseraient la croissance mondiale et le commerce international et plongeraient l'économie française en récession. En particulier, la filière forêt-bois française serait pénalisée par la baisse de la demande mondiale des produits de l'exploitation forestière (bois bruts, grumes etc.) mais aussi par la baisse de la demande intérieure liée aux produits transformés du bois (sciages, panneaux, charpentes, meubles etc.). A ce stade, la production des entreprises de la filière n'est pas significativement atteinte – les récentes publications disponibles n'intégrant pas les dernières évolutions du Coronavirus. Toutefois, la prévision de croissance négative pour 2020 (-1 % selon le Gouvernement) pénaliserait inexorablement la production de la filière par le biais d'une compression de la demande. Enfin, le choc sur la croissance liée au virus devrait permettre un rebond après la crise pouvant bénéficier aux entreprises de la filière via (i) une plus rapide mobilisation de la production nationale par rapport aux importations mais aussi ; (ii) une mise en lumière des ressources forestières et compétences nationales qui favoriseraient des gains de compétitivité face à une concurrence internationale qui saura elle aussi rebondir.

La crise sanitaire mondiale du Coronavirus a durement affecté les places boursières et le cours du baril de pétrole s'est effondré¹. La transmission du choc des marchés financiers à l'économie réelle (croissance du produit intérieur brut) est déjà très significative. En effet, depuis le début de l'année, les prévisions sur la croissance et le commerce international ont été revues à la baisse notamment par l'OCDE et le risque d'une récession est de plus en plus fort. En zone euro, la Commission européenne révisé drastiquement ses prévisions de croissance pour 2020 et s'attend désormais à une récession (-1 % contre +1,2 % prévue en février 2020) avec un impact du Coronavirus estimé entre -2 et -2,5 points sur la croissance de la zone monétaire². En France, le Gouvernement prévoit aussi une croissance négative en 2020 (-1 %), plongeant l'économie en récession – une première depuis la crise financière (cf graphique 1). Toutefois, le Gouvernement annonce des mesures de soutien aux entreprises et aux salariés à hauteur de 45 milliards d'euros (soit environ 2 points de PIB), ce qui devrait permettre un rebond après le choc macroéconomique lié au Coronavirus.



Graphique 1: France - Croissance du Produit Intérieur Brut

Note : après une accélération de la croissance en 2017, l'activité française a ralenti en 2018 et en 2019 et devrait entrer en récession en 2020.

L'impact du Coronavirus affecterait inexorablement la filière forêt-bois via plusieurs canaux :

- ✓ Le choc sur la croissance mondiale et le commerce international pèserait sur la demande mondiale adressée à l'amont de la filière. En effet, la baisse de la demande des

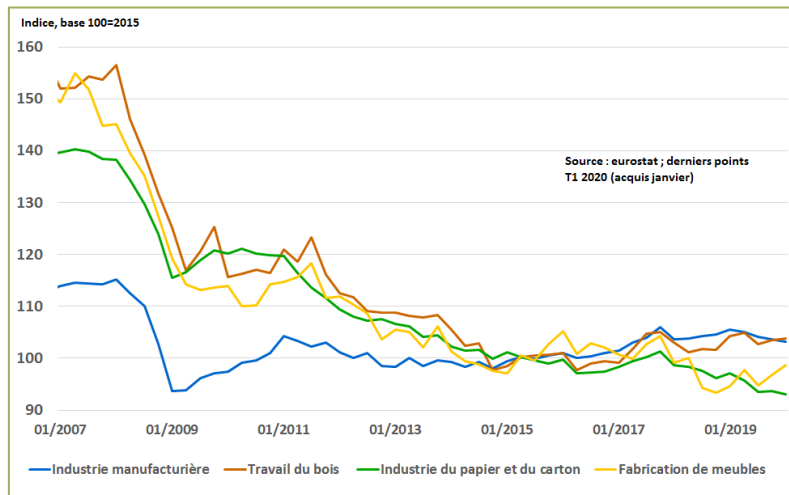
¹ Le baril de Brent est passé de 67 \$ le 02 janvier 2020 à 30 \$ le 16 mars 2020, soit une baisse de 55 %. A noter que les cours du baril sont très volatiles même s'ils sont orientés à la baisse depuis le début de la crise sanitaire

² <https://bfmbusiness.bfmtv.com/monde/thierry-breton-s-attend-desormais-a-une-recession-en-zone-euro-d-au-moins-1percent-en-2020-1875715.html>

produits de l'exploitation forestière (bois bruts, grumes etc.) des principaux partenaires commerciaux de la France conduirait à une baisse des exportations. Cette moindre demande extérieure pèserait sur la production des entreprises et pourrait *in fine* conduire à des destructions d'emplois et à des faillites, compte-tenu notamment de la structure de PME et de TPE de nombreuses entreprises de la filière.

- ✓ Le canal des incertitudes, par le biais d'une dégradation de la conjoncture française pénaliserait les activités de la filière, notamment des secteurs de la première transformation jusqu'à l'aval de la filière. D'une part, un recul du moral des ménages conduirait à une hausse de l'épargne de précaution, ce qui réduirait la part du revenu affecté à la consommation. En particulier, la réduction des dépenses liées aux biens d'équipements (par exemple les meubles) devrait être plus significative, en raison du caractère « non contraint » de ces dépenses³, ce qui pèserait sur l'activité du secteur de l'ameublement. D'autre part, les incertitudes dégraderaient la confiance des investisseurs dans l'économie (donc le climat des affaires) et généreraient des phénomènes d'attentisme sur les décisions d'investissement. Une baisse de ces investissements, notamment dans la construction affecterait les produits du secteur du travail du bois (sciages, placages, panneaux, emballages, parquets, charpentes etc.). Au total, l'activité de l'ensemble des produits transformés de la filière forêt-bois pourrait souffrir de la crise sanitaire.

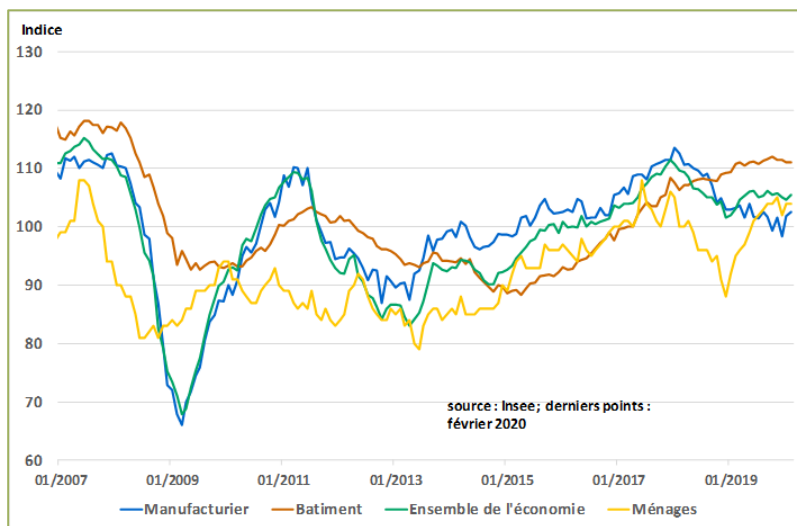
A ce stade, l'indice sur la production industrielle (IPI)⁴ des entreprises de la filière semble ne pas être fortement affecté, mais cela est dû à la non prise en compte des derniers développements liés au Coronavirus (*cf* graphique 2). Dans le détail, la production des produits du travail du bois évolue en ligne avec l'ensemble du secteur manufacturier, soutenue par la fabrication d'emballages en bois mais aussi la fabrication de charpentes, tandis que la fabrication de panneaux ne cesse de reculer (depuis fin 2015). Parallèlement aux usines de panneaux, la production de l'industrie du papier et du carton continue de reculer. Enfin, la fabrication de meubles se redresse depuis 2019, soutenue par la bonne dynamique des meubles de cuisine qui affichent des niveaux de productions similaires à ceux d'avant la crise financière. Si un prolongement des incertitudes génère des effets similaires à la crise financière, la production de la filière forêt-bois serait fortement atteinte. Pour rappel, entre 2008 et 2009, la production des articles en bois a chuté de 15 %, celle de l'industrie du papier et du carton de 10 % et celles des meubles de 16 % (contre 14 % pour l'industrie manufacturière dans son ensemble). Si l'industrie manufacturière dans sa globalité a quelque peu rebondi après la crise, les entreprises de la filière restent toujours très éloignées de leurs niveaux d'avant crise. Si les effets de la crise financière devaient se reproduire, la récession pourrait entraîner une baisse de la production des entreprises de la filière de l'ordre de 5 %, toutes choses étant égales par ailleurs⁵.



Graphique 2 : France – indice de la production industrielle (IPI) de la filière forêt-bois (base 100=2015)

Note : l'IPI des activités de la filière forêt-bois n'a pas connu de rebond significatif depuis la crise financière même si la fabrication de meubles se redresse depuis 2019.

Concernant le moral des ménages et le climat des affaires, les enquêtes Insee ne pointent pas pour l'heure un net recul de la confiance des ménages et des entreprises au mois de février. En revanche, les enquêtes de l'institut IHS Markit auprès des directeurs d'achat soulignent une baisse de la demande et de la production déjà en février. Les entreprises attribuent cette baisse des carnets de commande à la crise sanitaire, générant aussi la plus forte hausse des délais de livraison depuis un an. En particulier, les entreprises du travail du bois, du papier et de l'imprimerie prévoient quant à elles une baisse du niveau de leur production, selon l'enquête de conjoncture de la banque de France.



Graphique 3 : France – enquêtes de conjoncture

Note : les indicateurs sont normalisés à 100, plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus les entreprises et ménages considèrent que la conjoncture est favorable. En particulier, la conjoncture dans le bâtiment s'est retournée en 2015 et ne cesse de s'améliorer.

³ Les dépenses contraintes faisant référence aux dépenses alimentaires et aux dépenses pré-engagées (loyer, électricité etc.)

⁴ L'indice de la production industrielle est un instrument statistique qui permet de suivre l'évolution mensuelle de l'activité industrielle de la

France. La prochaine parution est prévue le 10 avril 2020.

⁵ Effet direct calculé à partir de l'impact sur l'indice de la production industrielle du travail du bois, de l'industrie du papier et carton et de la fabrication de meuble sans prise en compte des effets indirects.

Si à court terme (en 2020), la filière forêt-bois ne saurait échapper aux effets négatifs du Coronavirus sur ses activités, les entreprises de la filière pourraient bénéficier du rebond de la demande après la crise via :

- ✓ Une mise à disposition de la production nationale, plus rapidement mobilisable que les importations. En effet, le « trou d'air » sur la croissance et le commerce international pourrait permettre un fort rebond, suite à l'atténuation du choc lié au Coronavirus. De ce fait les entreprises de la filière devraient bénéficier de ce potentiel effet rebond de la croissance, qui serait permis par une reprise, notamment de la demande intérieure.
- ✓ Une valorisation de la ressource et des compétences nationales de la filière. L'impact négatif du choc du Coronavirus sur le commerce international pourrait permettre de mettre les projecteurs sur la filière, qui dispose d'une ressource abondante et de circuits courts (création de la valeur ajoutée et d'emplois dans les territoires français). Les acteurs pourraient utiliser ce levier après la crise pour investir davantage dans les biens d'équipements industriels afin de gagner en compétitivité, face à une concurrence internationale qui elle aussi devrait rebondir après le choc de la crise sanitaire.

Contacts

Haroun BA ● haroun.ba@fcba.fr
Tél. 01 72 84 97 79



Pôle Environnement, Economie et Bio-ressources

10 rue Galilée, 77420 Champs-sur-Marne